



1<sup>er</sup> mai 2024

## Valeurs cibles stratégiques applicables à la gestion du personnel de l'administration fédérale pour la période 2024–2027

Les valeurs cibles définies par le Conseil fédéral fixent la proportion que doit atteindre une catégorie de personnel donnée par rapport à l'effectif total déterminant. Fondées sur des valeurs empiriques, les fourchettes indiquent le niveau visé en pourcentage. Les valeurs cibles actuelles (période 2020–2023) figurent entre parenthèses.

### Répartition globale selon le sexe



Femmes	46,0 % – 50,0 % (46,0 % – 50,0 %)
Hommes	50,0 % – 54,0 % (50,0 % – 54,0 %)

### Répartition selon le sexe dans le domaine de la défense



Femmes	16,0 % – 18,0 % (16,0 % – 18,0 %)
Hommes	82,0 % – 84,0 % (82,0 % – 84,0 %)

### Répartition selon le sexe au sein du Corps des gardes-frontière



Femmes	17,0 % – 19,0 % (16,0 % – 18,0 %)
Hommes	81,0 % – 83,0 % (82,0 % – 84,0 %)

### Femmes dans les classes de salaire supérieures



Classes 24 à 29	39,0 % – 44,0 % (36,0 % – 43,0 %)
Classes 30 à 38	30,0 % – 35,0 % (27,0 % – 32,0 %)

### Représentation des communautés linguistiques (selon l'ordonnance sur les langues ; valables pour une durée indéterminée)



Allemand	68,5 % – 70,5 %
Français	21,5 % – 23,5 %
Italien	6,5 % – 8,5 %
Romanche	0,5 % – 1,0 %

### Proportion de personnes handicapées



Personnes handicapées	1,5 % – 2,5 % (1,5 % – 2,5 %)
-----------------------	-------------------------------

### Proportion d'apprentis et de stagiaires des hautes écoles



Apprentis	4,0 % – 5,0 % (4,0 % – 5,0 %)
Stagiaires des hautes écoles	2,0 % – 2,5 % (2,0 % – 2,5 %)

### Proportion d'apprentis et de stagiaires des hautes écoles restant au service de l'administration fédérale au terme de leur formation



Apprentis	40,0 % – 45,0 %
Stagiaires des hautes écoles	45,0 % – 50,0 %